

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN FÉVRIER 2026



SOURCES :

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES3

0. INTRODUCTION.....4

I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....4

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES4

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES5

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES5

II.2. DES FEMMES ARRÊTÉES.....6

II.3. DES FEMMES PORTÉES DISPARUES.....7

II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES.....7

III. CONCLUSION9

ACRONYMES

CNIDH : Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme

ECOFO : École fondamentale

FBu : Francs burundais

MEFPDS

0. INTRODUCTION

Intitulé « **Femme abusée, nation déchirée** », le présent bulletin dresse un état des lieux des atteintes graves commises contre les femmes, les filles et les enfants au cours du mois de février 2026.

Au total, **quatorze** (14) cas ont été documentés, répartis comme suit : **2** mineures victimes de violences sexuelles, **6** femmes tuées, **4** enfants tués, **1** femme arrêtée ainsi qu'**1** femme portée disparue.

Il met en lumière la persistance des violences basées sur le genre et d'autres violations affectant particulièrement les personnes les plus vulnérables.

I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

Une fille victime de viol en commune Ntahangwa, province de Bujumbura

Le 16 janvier 2026, une jeune domestique identifiée par les initiales J.N., originaire de Kayanza, a été violée dans le quartier de Kajaga.

D'après des sources locales, le présumé auteur est le fils de son employeur, âgé de 19 ans. Il l'aurait attaquée alors qu'elle était seule à la maison et aurait tenté de la réduire au silence.

La victime a pu alerter les voisins, permettant l'intervention des autorités. Le suspect est actuellement détenu au cachot provincial de Kabezi.

Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga

Le 26 janvier 2026, sur la colline Mwange, une fillette de 3 ans et 4 mois, identifiée par les initiales M.C., a été victime d'une agression.

Selon des sources locales, le principal suspect, un mécanicien de moto de la localité, aurait attiré l'enfant avec un bonbon avant de l'emmener chez lui.

Alertés par les cris, des voisins sont intervenus et ont conduit la fillette à l'hôpital de Rumonge. Le présumé auteur a été arrêté et placé en détention au commissariat de police de Rumonge.

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : CAS DE FÉMINICIDES

Une femme tuée en commune Muyinga, province de Buhumuza

Dans la nuit du 22 janvier 2026, sur la colline Kibogoye, Pascal Minani a tué son épouse à leur domicile à la suite d'un différend lié à une somme de 40 000 FBu que la victime avait empruntée à son frère et refusait de remettre à son mari.

Selon des sources locales, l'homme l'a violemment agressée, provoquant sa mort sur place.

Un procès en flagrance a été organisé le lendemain des faits.

Une femme tuée en commune Shombo, province de Gitega

Une femme du nom d'Odrinne Manirakiza, originaire de la colline Masama, a été tuée par balle dans la matinée du 27 janvier 2026.

Selon des sources locales, elle aurait été violemment agressée à la suite d'un litige foncier avec un officier militaire en congé, le lieutenant Innocent Bigirimana, qui aurait ensuite fait usage de son arme.

Le chef de colline, Joachim Bararwamanye, confirme les faits et précise que la victime avait un lien familial avec le suspect. Deux personnes ont été interpellées dans le cadre de l'enquête. La défunte laisse derrière elle deux fils.

Les corps sans vie d'une femme et d'un enfant retrouvés en commune Cibitoke, province de Bujumbura

Une femme et son enfant figurent parmi les trois corps retrouvés sans vie le 27 janvier 2026 sur les rives de la rivière Rusizi, à Gatoki.

Découverts par des pêcheurs, les corps, déjà en décomposition avancée, n'ont pu être identifiés. La femme et l'enfant seraient congolais, ayant tenté de franchir la rivière pour entrer au Burundi, avant d'être emportés par le courant.

La famille de la femme et l'enfant reste dans l'ignorance, aucun document n'ayant été retrouvé.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province de Gitega

Le 14 février 2026, le corps sans vie d'Alice Ndimuruvugo, 35 ans, a été retrouvé dans une rivière sur la colline de Macu.

Deux suspects, Irené Mbonwanayo et Séverin Nyabenda, ont été arrêtés et placés en détention au cachot du commissariat de police de Gitega.

Une femme tuée en commune Muhanga, province de Butanyerera

Le 18 février 2026, Béatrice Nijimbere, enseignante et épouse du chef de zone Gikomero, a été tuée lors d'une attaque à la grenade dans le bar où elle travaillait.

Une autre femme, une infirmière nommée Laetitia, a été grièvement blessée.

L'auteur de l'attaque a pris la fuite et fait l'objet de recherches par les autorités, qui ont ouvert une enquête pour identifier le responsable et ses motivations.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province de Gitega

Le 20 février 2026, le corps sans vie de Jeanine Nkuzimana, 25 ans, a été découvert dans la rivière Nyakijanda sur la colline de Buhinda.

Selon des témoins, le corps était en état de décomposition avancé.

Sa famille indique que la jeune femme était portée disparue depuis le 15 février et soupçonne qu'elle a été tuée ailleurs avant que son corps ne soit abandonné dans la rivière.

II.2. DES FEMMES ARRÊTÉES

Une femme arrêtée en commune Ntahangwa, province de Bujumbura

Le 18 février 2026, Aline Niyonizigiye, photographe cadreuse pour Magazine Jimbere, a été arrêtée arbitrairement par le parquet de Ntahangwa alors qu'elle couvrait l'exécution d'un jugement foncier vieux de 21 ans.

Avec son collègue journaliste Olivier Manirambona, elle a été placée en détention au cachot de la zone de Ngagara, au nord de Bujumbura, accusée sans preuve de rébellion par les juges présents.

Le 20 février 2026, le Procureur général près de la Cour d'appel de Ntahangwa a décidé de libérer provisoirement les journalistes.

II.3. DES FEMMES PORTÉES DISPARUES

Une femme portée disparue en commune Mukaza, province de Bujumbura

Le 25 février 2026, Chadia Mukaremera a disparu en se rendant à son travail au siège de la CNIDH à Rohero, avenue Musinga.

Son absence a rapidement alarmé ses collègues et voisins, ses moyens de communication étant inaccessibles. Le 26 février, elle restait introuvable malgré des recherches, y compris dans des services de renseignement.

Son téléphone et son compte WhatsApp ont brièvement été réactivés avant d'être à nouveau désactivés, accentuant l'inquiétude de sa famille et de ses collègues, qui demandent aux autorités de tout mettre en œuvre pour retrouver Chadia et assurer sa sécurité.

II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES

Un corps sans vie de nouveau-né retrouvé en commune Mugamba, province de Burunga

Le 27 janvier 2026, le corps sans vie d'un nouveau-né a été découvert sur la colline Gahaga, en zone Bukeye dans un chantier de construction.

Ce sont des maçons qui, vers 6 heures du matin, ont trouvé le nourrisson emballé dans un sac de ciment vide. Selon des témoignages, le bébé présentait des traces laissant penser à une strangulation.

Alerté, le chef de colline a ordonné son inhumation. Une enquête a été ouverte, même si les chances d'identifier l'auteur restent limitées.

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune et province de Gitega

Le 14 février 2026, le corps de Cécile Ndayishimiye, élève en 7^e année à l'ECOFO de Mubuga II, a été retrouvé dans un champ de maïs de la colline Mubuga.

Disparue depuis la veille après avoir quitté son domicile pour rendre visite à un camarade, l'adolescente aurait été agressée sexuellement, ligotée puis tuée par des individus non identifiés.

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN FÉVRIER 2026

Son corps a été transféré dans une structure de santé. Aucune arrestation n'a encore été signalée.

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Rumonge, province de Burunga

Le 15 février 2026, Estella Irankunda, 15 ans, a été tuée dans une forêt de la commune Rumonge, province Burunga, alors qu'elle était partie chercher du bois avec deux autres enfants.

Les deux enfants ont réussi à s'échapper et ont informé ses parents. En cherchant Estella, sa famille et des voisins ont retrouvé son corps dans la forêt.

Un suspect a été arrêté par la police.

III. CONCLUSION

Les cas recensés au cours du mois de février 2026 traduisent une situation alarmante quant aux violences subies par les femmes, les filles et les enfants. Derrière les chiffres présentés se trouvent des vies brisées, des familles éprouvées et des communautés profondément affectées.

La répétition de tels actes rappelle l'urgence d'une mobilisation réelle et efficace pour prévenir ces violences, protéger les personnes exposées et faire en sorte que justice soit rendue. Il est essentiel que les mécanismes de prévention, d'alerte et de prise en charge des victimes soient renforcés et appliqués avec rigueur.

Mettre fin à ces violences ne relève pas d'un seul acteur, mais d'une responsabilité partagée. C'est à travers des actions concrètes, une volonté ferme et un engagement constant que pourront être garantis le respect de la vie, la dignité humaine et la sécurité pour toutes et tous.